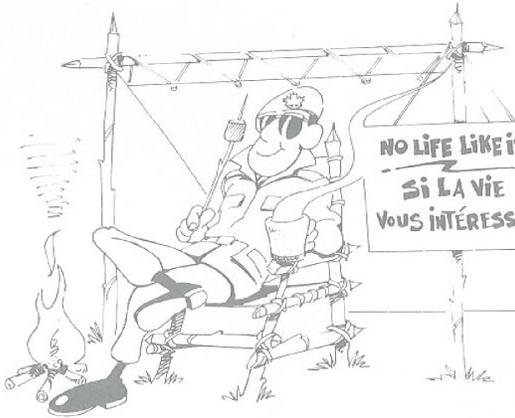
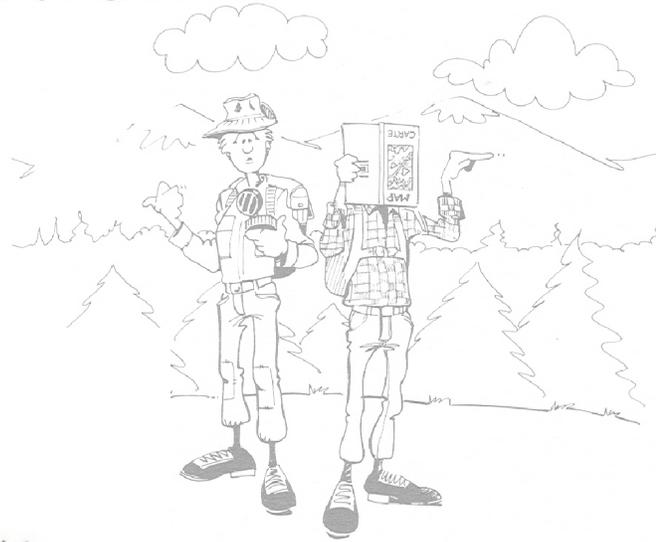


Guide d'accueil



Cadets & parents

Situé dans la ville de Québec, le corps de cadets 2628 Charlesbourg est un regroupement de jeunes de 12 à 18 ans, comme toi, qui ont décidé d'avoir du plaisir tout en apprenant! Tu pourrais participer à une excursion internationale, tu pourrais apprendre à jouer d'un instrument de musique, à devenir un grand biathlète, tu pourrais plonger dans l'eau, monter des montagnes, descendre une tour de rappel. Tu pourrais même devenir parachutiste si tu le désires vraiment! Qu'attends-tu?

Lieu d'entraînement :

Le Corps de Cadets 2628 Charlesbourg dispense ses soirées d'entraînement à l'école l'Envol située au 120, 47e Rue Est à Charlesbourg, les vendredi soir de 18h30 à 21h30. Les activités facultatives du Corps de Cadets, c'est-à-dire le peloton de précision, la musique, l'équipe de tir, le biathlon ainsi que les sports sont dispensés les samedis ou dimanches dans les divers locaux de la ville de Charlesbourg qui nous sont prêtés comme la Polyvalente de Charlesbourg (900 rue Sorbonne).

TOUS LES VENDREDIS SOIRS

1. Écouter **les messages de fin de soirée** sur parade

DURANT LA SEMAINE

1. Sur le site internet du Corps de Cadets au <https://www.corpsdecadets2628.com>
2. Regarder **le calendrier**
3. Aller sur **Facebook** et aimer notre page « Corps de cadets 2628 de Charlesbourg ». Pour les cadets et les parents, adhérer au **groupe privé** « Corps de cadets 2628 de Charlesbourg – messages et information ».

POUR LAISSER UN MESSAGE

1. Appeler le **418-624-7966** et demander que l'on vous rappelle
2. Envoyer un courriel au 2628armee@cadets.gc.ca

| | |
|--|----|
| Table des matières | |
| Le programme des cadets : | 4 |
| Histoire du CC 2628 | 4 |
| L’instruction | 5 |
| Horaire type du vendredi soir | 7 |
| Activités offertes | 8 |
| Peloton de précision : | 8 |
| Musique : | 8 |
| Équipe de tir : | 8 |
| Biathlon : | 9 |
| Les sports : | 9 |
| Récompenses | 10 |
| Ce que nous attendons de toi | 11 |
| Implication des parents | 12 |
| Programme d’instruction et d’emploi estival | 13 |
| Structure des grades | 15 |
| Règlements | 16 |
| Comportement et respect des autres | 16 |
| Port de l’uniforme | 17 |
| L’uniforme | 18 |
| Les tenues : | 18 |
| Où mettre les écussons | 20 |
| Le bérêt | 22 |
| Comment faire son nœud de cravate | 23 |
| Les bottes | 23 |
| Divers points sur la tenue | 23 |

Le programme des cadets :

Avec plus de 54 000 cadets, les organisations de cadets du Canada aident les jeunes à acquérir des compétences qui les aideront à passer à l'âge adulte.

Grâce à leur sens civique, à leur leadership et à leur concentration sur la condition physique, les cadets vivent des expériences qu'on ne trouve nulle part ailleurs, tout en se renseignant sur les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces armées canadiennes.

Les cadets de la Marine apprennent les techniques de matelotage, y compris la navigation et les techniques de voile. Les cadets de l'Armée participent à des expéditions, des randonnées pédestres, des courses d'orientation et des descentes en rappel. Les cadets de l'air se concentrent sur les activités liées à l'aviation, y compris le vol à moteur, le vol à voile et les études en aérospatiale.

Histoire du CC 2628

La fondation du Corps de Cadets 2628 remonte au 1er septembre 1958. À cette époque, il portait le nom de Corps de Cadets St-Rodrigue et il était parrainé par la Commission Scolaire Jean-Talon et le *Royal Canadian Army Service Corps*. Au cours de la décennie suivante, les quelques 200 jeunes qui fréquentaient l'école Mgr de Laval devaient faire partie du corps de cadets obligatoirement. L'unité est toujours localisée dans la même école qui porte le nom d'École l'Envol.

C'est le 21 octobre 1969 qu'un changement d'unité d'affiliation fait place à la 10e Compagnie des Magasins Militaires du Bataillon des Services de Québec. En 1970, le corps de cadets change d'appellation pour devenir le Corps de Cadets Régional Jean-Talon Charlesbourg et change à nouveau en 1972 pour Corps de Cadets 2628 Charlesbourg, nom qui est encore actif aujourd'hui. En 1973, le CC2628 s'affilie au 10e Escadron de Génie et c'est sept ans plus tard, en 1980, que l'affiliation actuelle avec le 5e Bataillon des Services s'effectue.

L'instruction

L'instruction est la pierre angulaire du programme des cadets. Tout au long de sa vie de cadet, le jeune est appelé à apprendre différentes disciplines tel que la survie, la topographie, de développer un mode de vie sain et bien d'autres.

A chaque année, le jeune apprend à perfectionner ses connaissances, à prendre des décisions ce lui l'amènera à occuper le poste et des fonctions de leader. Son expérience dans le programme des cadets lui permet de se démarquer dans différents secteurs de la société.

L'instruction des Cadets de l'armée est divisée en 5 niveaux. Ces niveaux sont associés à une étoile de couleur. Pour se qualifier au niveau suivant, le cadet doit prendre part aux soirées d'entraînement les vendredis soir et aux activités obligatoires. Voici les modules qui sont couverts lors des cours ainsi que l'ordre des étoiles de niveau :



Étoile Verte : C'est la première année d'entraînement. La matière de base est enseignée aux cadets.



Étoile Rouge : Les cadets poursuivent leur apprentissage ainsi que l'acquisition d'habiletés.



Étoile Argent : Les cadets ont acquis un bagage de connaissances suffisant pour devenir des futurs chefs et d'éventuels instructeurs. Ils reçoivent des cours plus avancés sur le leadership et débutent les techniques d'instruction.



Étoile Or : Les cadets perfectionnent leurs qualités d'instructeur et occupent des postes de commandement au CC.

Modules

- 01 = Civisme
- 02 = Service communautaire
- 03 = Leadership
- 04 = Forme physique & vie saine
- 05 = Sports récréatifs
- 06 = Tir de précision
- 07 = Connaissances générales
- 08 = Exercice

Étoile Nationale d'Excellence (ENE) :

C'est le défi le plus complet offert aux Cadets de l'Armée. Ce défi a été conçu pour capturer le niveau d'engagement et de rendement des cadet seniors dans toutes les sphères d'entraînement, à partir de leur quatrième année. Pour y parvenir, l'ENE fera appel à la fierté et à la fibre compétitive des cadets à titre individuel et/ou comme membres d'équipes. L'ENE compte quatre niveaux. Pour les réussir, les cadets devront affronter une série de défis, certains imposés et certains qu'ils pourront sélectionner eux-mêmes. Chaque défi réussi leur permettra d'accumuler des points. Meilleurs seront leurs résultats dans chaque défi et plus de points ils accumulent.



Horaire type du vendredi soir

HORAIRE DE SOIRÉE

| | |
|------------------------|--------------------|
| RASSEMBLEMENT : | 18H30-18H40 |
|------------------------|--------------------|

| | |
|--------------------|--------------------|
| PRÉSENCES : | 18H45-18H55 |
|--------------------|--------------------|

| | |
|---------------------|--------------------|
| INSPECTION : | 18H55-19H05 |
|---------------------|--------------------|

| HEURES | PÉRIODE |
|---------------|----------------|
|---------------|----------------|

| | |
|--------------------|----------|
| 19H10-19H40 | 1 |
|--------------------|----------|

| | |
|--------------------|----------|
| 19H45-20H15 | 2 |
|--------------------|----------|

PAUSE

| | |
|--------------------|----------|
| 20H35-21H05 | 3 |
|--------------------|----------|

| | |
|--------------------------|--------------|
| PARADE FIN SOIRÉE | 21h05 |
|--------------------------|--------------|

| | |
|----------------------------|--------------|
| DÉPART DES CADETS : | 21h30 |
|----------------------------|--------------|

| | |
|----------------------------|--------------|
| DÉPART DES CDTS-C : | 21h45 |
|----------------------------|--------------|

Activités offertes

Le Corps de Cadets 2628 Charlesbourg dispense son instruction à l'école l'Envol située au 120, 47e Rue Est à Charlesbourg, les vendredi soir de 18h30 à 21h30. Les activités facultatives du Corps de Cadets, c'est-à-dire le Peloton de Précision, la Musique, l'Équipe de Tir, le Biathlon ainsi que les Sports sont dispensés les samedis ou dimanches et parfois les soirs de la semaine dans les divers locaux de la ville de Charlesbourg qui nous sont prêtés comme la Polyvalente de Charlesbourg (900 rue Sorbonne).

Peloton de précision :

Groupe de jeunes cadets, qui exécute des séquences d'exercice militaire de précision. Cette activité, est offerte à tous les cadets, elle demande beaucoup de discipline et développe l'écoute, le travail d'équipe ainsi que la précision des mouvements.

Musique :

La musique du Corps de cadets est composée de cadets intéressés à cette discipline. Ils forment une harmonie. De plus, nous offrons également un drumline, un groupe de musicien composé que des percussions.

La musique, participe également au festival de musique des cadets de la région de l'Est. C'est une compétition musicale provincial.

Équipe de tir :

Le programme de tir de précision des cadets est un programme de sport stimulant et compétitif, accessible à tous les cadets. Le développement d'habiletés s'effectue par le truchement d'entraînement de qualité et de compétitions de style olympique. Voilà pourquoi, chaque année, des milliers de cadets participent à cet excitant et valorisant programme.

Les cadets ont l'occasion de prendre part à une série de compétitions au niveau local qui culmine en une compétition provinciale ou territoriale puis un championnat national de tir des cadets.

Biathlon :

Le biathlon est un sport qui allie le ski de fond (ou la course) au tir de précision. Il exige non seulement de l'endurance et une excellente condition physique, mais aussi de l'habileté et de la précision. Des éléments imprévisibles, comme les conditions météorologiques et le vent, font de ce sport extérieur un défi divertissant et valorisant auquel des milliers de cadets participent à chaque année.

Les cadets prennent part à une série de compétitions au niveau local, puis à une compétition provinciale ou territoriale qui culmine par un championnat national de biathlon des cadets.

Les sports :

Les sportifs y trouveront leur compte au Corps de cadets. Plusieurs sports sont offerts les samedis des plus connus et plus loufoques.

En fait, le programme des cadets a un programme obligatoire qui se nomme le NECPC (Norme d'Évaluation de la Condition Physique des Cadets) lequel oblige les cadets à se qualifier au moins deux fois dans l'année en faisant des épreuves musculaires telles que redressement assis (sit-up) et des extensions des bras (push-up), une épreuve de cardio comme la course navette (bip-bip) ainsi que des épreuves de flexibilité. Cette qualification aura pour but de donner la chance aux différents cadets de la province d'appliquer sur des camps qui demandent une forme physique plus particulière. Parmi ces camps, on retrouve notamment les camps de sports, camp d'aventurier, les échanges dans d'autres province/pays (comme le cours de parachutisme) ainsi que les expéditions (Nationales et Internationales).

Récompenses

Tout au long de l'année, les officiers observent le travail accompli par tous les cadets du corps de cadets.

Chaque mois nous avons la parade du commandant dans laquelle nous remettons le meilleur cadet du mois par peloton ainsi que différentes qualifications acquises par les cadets.

Puis à la fin de l'année, nous terminons avec le cérémonial dans lequel plusieurs trophées et médailles sont remis :

- Trophée de la recrue de l'année
- Trophée du meilleur cadet niv. 2
- Trophée du meilleur cadet niv. 3
- Trophée du meilleur cadet niv. 4
- Trophée du meilleur tireur
- Trophée de la musique
- Trophée de l'exercice militaire
- Trophée du biathlon
- Trophée du meilleur peloton
- Trophée du comité de soutien
- Plaque André Bédard
- Trophée reconnaissance Ralph-mercier
- Trophée du commandant
- Médaille de service de la ligue des cadets
- Médaille de la légion royale canadienne
- Médaille de lord Strathcona

Tous les détails, descriptions de ces remises sont détaillés sur le site internet du corps de cadets sous l'onglets récompenses.

Ce que nous attendons de toi

En tant que membre du Corps de Cadets 2628 Charlesbourg, tu devras coopérer avec les autres cadets et instructeurs de l'unité, ensemble nous pouvons accomplir à peu près tout ce que nous voulons.

Nous attendons de toi que tu te présentes aux activités,

Que tu fasses preuve d'initiative,

Que tu sois actif dans la vie du corps de cadets,

Que tu respectes les règlements du corps de cadets,

Que tu respectes tes pairs et tes instructeurs,

Que tu représentes le corps de cadets,

Que tu collabore au bien-être du corps de cadets,

Que tu sois ponctuel (10 minutes d'avance est toujours excellent) et,

QUE TU AI DU PLAISIR!



Implication des parents

Le fonctionnement du programme des cadets est basé sur un partenariat entre les Forces canadiennes et un partenaire civil appelé la Ligue des cadets de l'Armée du Canada. Chaque partenaire a des responsabilités bien spécifiques à remplir. La ligue est représentée au niveau du corps de cadets par un comité de soutien.

Qu'est-ce qu'un comité de soutien?

Le comité de soutien est un groupe de personnes (parents de cadets, dirigeants d'entreprise, anciens cadets, commerçants, etc.) désirant s'impliquer au sein du corps de cadets. Il a pour fonction de soutenir financièrement le CC et de travailler étroitement avec le commandant afin de réaliser les objectifs fixés. Pour cela, le comité organise différentes campagnes de financement en cours d'année et participe aussi à l'organisation de certaines activités.

Le comité est le lien entre la partie militaire (commandant et officiers) et la partie civile (parents). Le commandant s'occupe de tout ce qui a trait au côté militaire avec les cadets et le comité de soutien s'assure de

trouver le financement nécessaire pour différentes activités sportives, militaires (exercices), musicales, et même quelques petites soirées (Halloween, Noël) etc.

Le comité de soutien sollicite donc votre aide pour :

Devenir membre du comité de soutien :

Le comité de soutien est toujours à la recherche de personnes dynamiques qui désirent s'impliquer et donner un peu de leur temps. Les membres du comité se rencontrent environ une fois par mois, le vendredi soir, afin de discuter et prendre des décisions sur des sujets relatifs au soutien logistique et financier du corps de cadets.

Participer aux campagnes de financement :

Il y a environ deux à trois campagnes de financement au courant de l'année. Pour que ces campagnes soient un succès, le comité de soutien a besoin de bénévoles.

Bienvenue à tous!

Programme d'instruction et d'emploi estival

Le programme d'instruction estival s'adresse aux cadets les plus méritants permettant d'apprendre à mettre en application les connaissances acquises durant l'année d'instruction au Corps de cadets. Ces activités ont lieu sur les Centres d'entraînement des cadets (CEC) de l'armée, principalement le Centre d'entraînement des cadets Valcartier (CECV). Au cours de leur progression, les cadets senior pourront postuler pour des cours avancés et spécialisés à la grandeur du Canada ou à l'international. Le programme d'instruction estival est gratuit et chaque cadet reçoit une prime d'instruction de 60\$ par semaine selon la durée du camp pouvant aller de 2 à 6 semaines. À l'âge de 16 ans, le cadet peut également postuler sur un emploi estival rémunéré à temps plein d'une durée minimale de 7 semaines sur un CEC. Ces emplois sont l'opportunité pour le cadet senior d'appliquer ses connaissances et pour perfectionner ses techniques de leadership.

Programme d'instruction estival

Après la 1^{re} année, camps de deux semaines :

- ◇ Cours d'instruction générale (IG)

Après la 2^e année, camps de 3 semaines :

- ◇ Cours de d'exercice militaire et cérémonial élémentaire (EMCE)
- ◇ Cours d'expédition élémentaire (EE)
- ◇ Cours de conditionnement physique et sport élémentaire (CPSE)
- ◇ Cours de tir de précision élémentaire (TPE)
- ◇ Musique militaire – Musicien élémentaire (MM – ME)

Après la 3^e année, camps de 6 semaines :

- ◇ Cours d'instructeur en exercice militaire et cérémonial (IEMC)
- ◇ Cours d'instructeur en expédition (IE)
- ◇ Cours d'instructeur en conditionnement physique et sports (ICPS)
- ◇ Cours d'instructeur de tir à la carabine à air comprimé (ITCA)
- ◇ Musique militaire - Musicien intermédiaire (MM - MI)

Cours avancés et spécialisés :

- ◇ Échange international Feuille d'Érable/Excursion historique (Royaume-Uni)
- ◇ Cours de parachutisme (PARA)
- ◇ Cours Leadership et défi
- ◇ Cours de tir de précision - Tir de gros calibre phase 1, phase 2, Équipe nationale de tir (ENT)
- ◇ Musique militaire - Musicien avancé (MM - MA), Cours de musique hors-région et cours de cornemuse

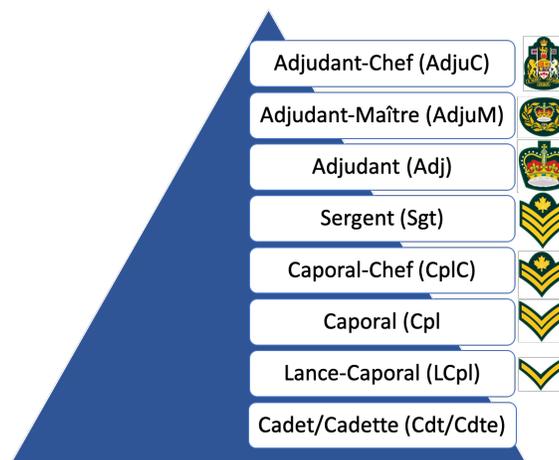
Programme d'instruction avancée des cadets-cadres.

Les cadets ayant 16 ans avant le début du peuvent postuler sur un emploi de cadet-cadre sur un CEC. Les cadets-cadre ont pour responsabilité d'encadrer les cadets plus jeunes participant à l'entraînement estival ou de participer au soutien technique et administratif du CEC. Il s'agit d'un emploi rémunéré à temps plein d'une durée minimale de 7 semaines selon la fonction occupée. Ce type d'emploi nécessite une sélection préalable au niveau local, provincial et/ou national et la rencontre de certains critères.

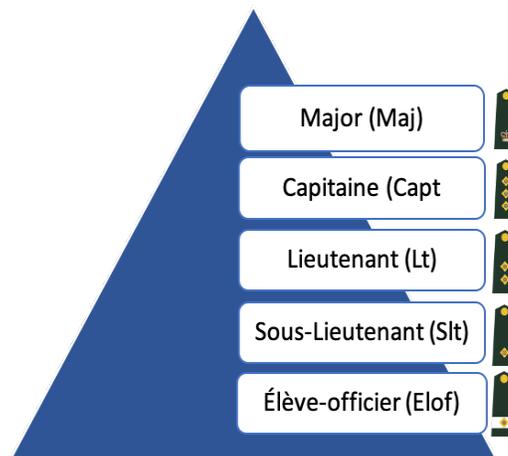
Structure des grades

Au cours de leur carrière, les cadets peuvent atteindre divers grades et qualifications en fonction de leur niveau, de leur rendement général, de leur expérience et de leur leadership. Plus le grade est élevé, plus le niveau de responsabilités augmente. Entre autres, les cadets plus expérimentés doivent gérer, superviser et encadrer des cadets plus jeunes, donner des cours en classe et participer à certaines tâches administratives.

Voici les différents grades qu'un cadet peut atteindre au cours de son cheminement :



Voici les grades des officiers que le cadet rencontrera le plus souvent au Corps de cadets :



Règlements

Dans toute organisation, que ce soit à l'école, à la maison, à la maison des jeunes ou au travail, il y a des règles à suivre. Le Corps de Cadet ne fait pas exception.

Tu trouveras plus bas les principales règles en vigueur au corps de cadets. Rappelle-toi que ces règles visent à créer un endroit où tous se respectent comme individu. En résumé, tu fais ce que tu t'attends que les autres te fassent.

Ces règles te seront expliquées au corps de cadets, mais lis les avants d'arriver et essaie de ton mieux de les suivre :

Comportement et respect des autres

1. Le comportement et l'attitude de chaque cadet lors des périodes d'instruction doivent être propices à l'apprentissage personnel et à celui du groupe. Le fait de créer une atmosphère déplaisante ou d'entraîner d'autres cadets à cause d'un désaccord personnel entre deux ou plusieurs ou de contester un ordre d'un officier, instructeur civil ou sous-officier cadet ne sera pas toléré. Un acte de ce genre entraînera immédiatement l'émission d'un rapport d'événement significatif tel que décrit dans le code de discipline.
2. Chaque membre de l'unité doit être présent et ponctuel à toutes les activités du Corps de cadets. Toute absence doit être justifiée. Pour signaler une absence, vous devez le mentionner à votre supérieur lors de la chaîne téléphonique ou, téléphoner au Corps de cadets. En semaine, il faut laisser un message. Également, un cadet ne peut quitter les lieux sans l'autorisation d'un membre du personnel adulte.
3. Lorsqu'un officier, instructeur civil ou sous-officier supérieur entre dans un local, ou à l'extérieur lorsqu'il s'approche d'un groupe, l'ordre « groupe ou classe » est donné par le cadet le plus élevé en grade présent dans ce groupe, et à ce moment, tous les cadets adoptent la position « garde-à-vous » et attendent dans cette position que le supérieur donne l'ordre « repos ».
4. Tous les cadets et Sous-officiers cadets doivent s'appeler entre eux par leur grade respectif et se vouvoyer en tout temps.
5. Le vol et le vandalisme sont des démonstrations d'un comportement inacceptable et ne seront pas tolérés au sein de l'unité.
6. Il est strictement défendu à toute personne d'endommager, de modifier ou de détruire tout article qui est considéré comme étant une propriété des gouvernements fédéraux et provinciaux ou de la municipalité.
7. Il est strictement défendu à toute personne d'endommager, de modifier ou de détruire tout article qui est considéré comme étant la propriété du Corps de Cadets

2628 Charlesbourg, d'une personne ou entreprise qui accueille le Corps de cadets sur sa propriété.

8. Il est interdit d'exercer toute forme de manifestation amoureuse lors des activités de l'unité.
9. Tout alcool, cigarette et toutes formes de drogues, incluant le vapotage, sont prohibés lors des activités du corps de cadets.
10. Les journaux, livres, revues ou illustrations obscènes sont prohibés au corps de cadets.
11. La gomme à mâcher est strictement interdite pendant les périodes d'entraînement ainsi que pendant les activités complémentaires.

Port de l'uniforme

12. Chaque membre de l'unité a la responsabilité de porter son uniforme conformément aux directives appropriées, d'entretenir adéquatement cet uniforme et de le porter uniquement pour les occasions approuvées par le commandant de l'unité. Il est inacceptable pour un cadet en uniforme de marcher les épaules affaissées ou d'un pas nonchalant, de déambuler les mains dans les poches, d'aller bras dessus bras dessous avec une autre personne ou de commettre tout autre écart de conduite qui, aux yeux du public, est incompatible avec une allure militaire.
13. La coupe de cheveux doit être conforme aux règlements relatifs à la tenue des Cadets de l'Armée. Les filles doivent toujours attacher leurs cheveux lors des soirées d'instruction et lors des exercices en forêt. Le port de la barbe et de la moustache est permis selon les règles établies par le règlement relatif à la tenue des Cadets de l'Armée. Les coupes de cheveux excentriques, les teintures de couleurs non naturelles ne sont pas tolérées.
14. Avec le port de l'uniforme, le maquillage doit être discret, les cadets ne doivent pas porter de bijoux à l'exception d'une montre discrète sur le poignet gauche ou un bracelet médical. Les cadettes ayant les oreilles percées sont autorisées à porter une boucle à tête montée sur une tige au centre de chaque lobe d'oreille. Les cadets ne sont pas autorisés à porter une ou des boucles d'oreilles.

L'uniforme

POURQUOI UN UNIFORME ?

L'égalité des chances passe par l'égalité dans tous les domaines, y compris dans celui de la tenue vestimentaire au sein des corps de cadets. L'uniforme des cadets permettrait aux jeunes de toutes les origines confondues de se consacrer à leur objectif d'apprentissage et de leadership. C'est en portant un uniforme identique à leurs camarades qu'ils seront fiers d'affirmer leur identité propre aux corps de cadets. De plus l'uniforme leur permet d'apprendre d'afficher les écussons et badges qu'ils ont obtenus.

Les tenues :

Tenue de cérémonie - C1A :



Tenue de mess - C2 :



Tenue de service - C3 :



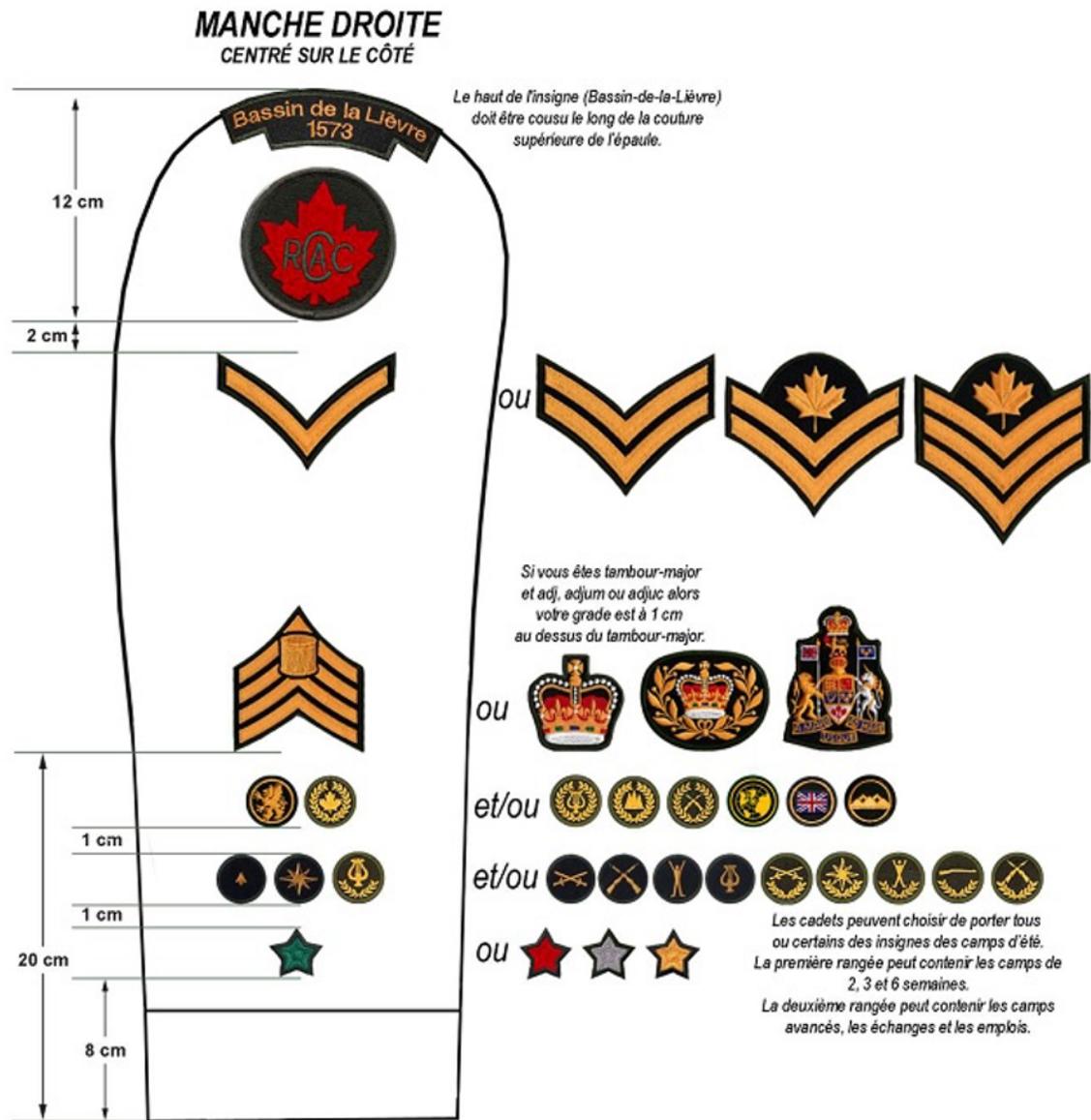
Tenue de service - C3B :



Tenue d'entrainement - C5 :



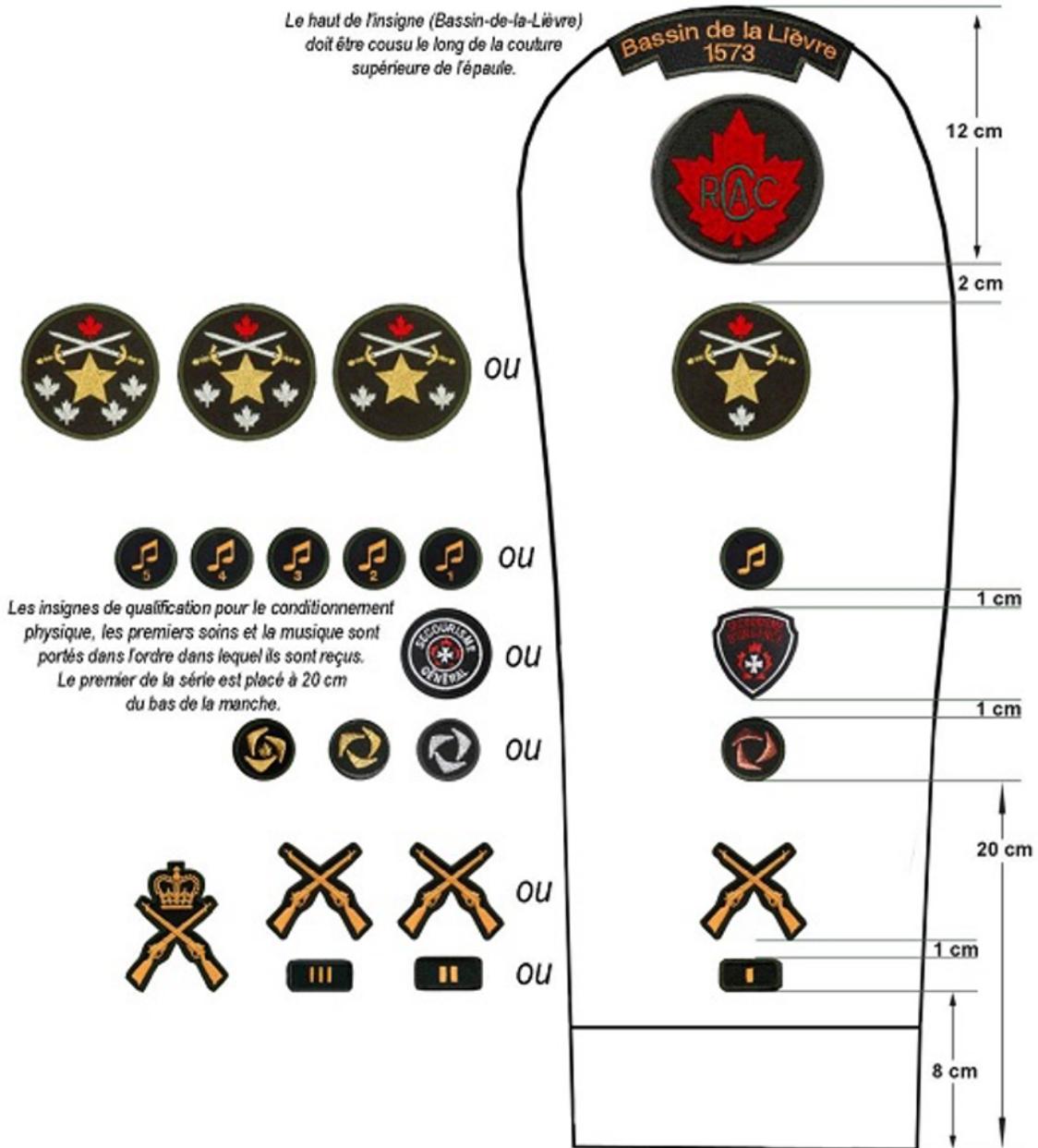
Où mettre les écussons



MANCHE GAUCHE

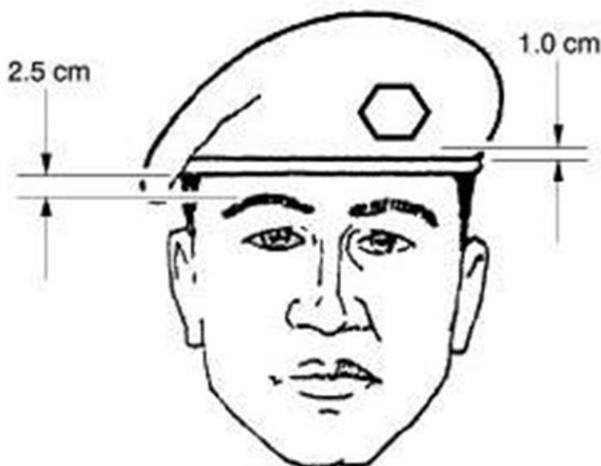
CENTRÉ SUR LE CÔTÉ

Le haut de l'insigne (Bassin-de-la-Lièvre) doit être cousu le long de la couture supérieure de l'épaule.



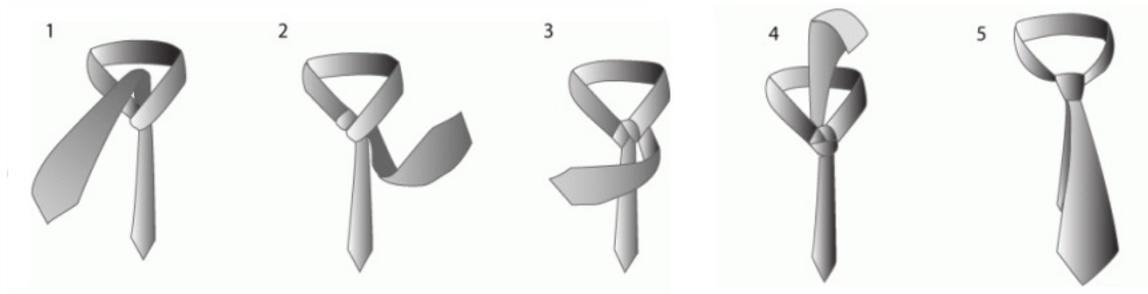


Le bérêt



- L'insigne de bérêt se porte au-dessus de l'œil gauche;
- Lorsque l'insigne est cousu, il doit être à 1 cm du rebord supérieur (bande noire) du bérêt;
- Vous devez coudre l'insigne autour de la partie rigide de cuir;
- La calotte (rabat) du bérêt doit retomber du côté droit;
- Le bérêt se porte à 2.5 cm des sourcils;
- Le cordon doit être à l'intérieur (invisible);
- Ne pas le laver à la machine ni le mettre à la sécheuse (il est fait de laine); et
- Pour le former adéquatement, vous devez le mouiller et lui donner la forme désirée tout en le portant sur votre tête.

Comment faire son nœud de cravate



Les bottes

- Les bottes doivent être cirées régulièrement;
- Pour ce faire, vous devez avoir un linge à polir et de la cire noire « KIWI »;
- Il suffit de prendre le côté doux du linge à polir et de le tendre autour de l'index. Puis, ajoutez-y de la cire et un peu d'eau. Ensuite, faites de petits mouvements circulaires jusqu'à ce que la cire soit bien pénétrée à la surface du cuir. Recommencez, en prenant soin de changer d'endroit sur votre linge, jusqu'à ce que les bottes aient une surface miroir;
- Les bas de laine doivent être portés à l'intérieur des bottes

Divers points sur la tenue

Repassage :

- La vareuse est repassée sans pli;
- La chemise est repassée avec un pli au centre de chaque manche; et
- Le pantalon est repassé avec un pli bien net au centre, à l'avant et à l'arrière.

Lavage :

- L'uniforme doit être lavé régulièrement;
- Il n'est pas nécessaire de le faire nettoyer à sec;
- Toutes les pièces, à l'exception du béret et de la cravate, peuvent être lavées et séchées à la machine; et
- Identifiez à votre nom, sur les étiquettes, chacune des pièces de l'uniforme avec un crayon indélébile.

Bijoux :

- Les bijoux sont généralement interdits;
- Les filles peuvent porter un bouton d'oreille simple par oreille; et
- Les montres, les bracelets « Medic Alert » et les bracelets d'identité sont permis.
- Maquillage : Un maquillage sobre est permis; et Les faux cils, un eye-liner trop accentué ou une ombre à paupières ou un vernis à ongles de couleur vive sont interdits.